

DISCOURS SUR LE BUDGET

PRONONCÉ PAR

L'HONORABLE HONORÉ MERCIER

CHEF D'OPPOSITION,

A la séance de l'Assemblée Législative de la province de
Québec, le 7 mai 1884.

Monsieur l'Orateur,

Je viens offrir quelques observations sur l'état des finances de la Province, et j'ose espérer qu'elles seront accueillies avec la bienveillance que mes collègues dans cette chambre ne m'ont jamais refusée et avec l'attention que l'importance du sujet exige.

Nous sommes arrivés à une époque de notre histoire financière où il n'est plus permis de se faire illusion; et il faudrait être complètement aveugle pour ne pas voir la triste réalité que nous avons sous les yeux.

L'an dernier, Monsieur, lorsque vous aviez l'administration de nos finances, vous nous disiez que la situation ÉTAIT TENDUE; cette année votre successeur laisse comprendre qu'ELLE EST DÉSESPÉRÉE ET DÉCLARE QU'IL FAUT CHOISIR ENTRE DEUX ALTERNATIVES: IMPOSER UNE TAXE DIRECTE OU RENVoyer LA MOITIÉ DE NOS EMPLOYÉS ET SUSPENDRE DES TRAVAUX PUBLICS DE PREMIÈRE NéCESSITÉ.

Examinons cette situation avec calme et sans esprit de parti afin de nous mettre en état de la juger avec intelligence et comme des hommes d'affaires.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans beaucoup de détails sur les questions de chiffres; ce serait inutile après l'exposé clair et lucide de mon ami, M. Shehyn qui, en traitant la question, avec l'autorité de sa grande expérience, nous a mis à même de bien saisir l'état de notre situation. Je félicite sincèrement le député de Québec de ce travail pratique et intéressant qu'il a soumis à la chambre et qui devra produire un grand effet sur l'esprit des hommes d'affaires.

L'EXPOSÉ ROBERTSON.

J'ai entendu d'abord, et j'ai lu ensuite, avec un sentiment difficile à définir, l'exposé fait l'autre jour par l'hon. Trésorier. Il a été clair sur certains points, mais très obscur sur certains autres; il m'a paru très sincère et très franc dans quelques parties de son discours; et dans d'autres il m'a semblé disposé à suivre les anciennes traditions des trésoriers conservateurs: admettre ce qui est évident; embrouiller davantage ce qui n'est pas déjà clair; et surtout donner pour l'avenir des surplus là où il n'y aura que des déficits.

A part ces défauts professionnels, l'exposé du trésorier contient des lacunes bien regrettables. Il ne dit pas un mot du fameux emprunt de trois millions et demi; ne le justifie pas et ne le condamne pas; n'en fait pas connaître les conditions, et nous ignorerions s'il a été négocié avec profit ou perte sans le travail que j'ai cru devoir m'imposer à cet égard et que je ferai connaître plus tard.

Quant à la remise des \$30,000 à MM. Forget & Cie., en violation du contrat, et des \$3,000 de M. de Molon à M. Senécal, en violation de la loi, M. Robertson garde un silence désespérant. Il en est de même des \$15,000 données à M. Dansereau en septembre 1883, pour acheter des livres en Europe et pour lesquelles nous n'avons reçu, jusqu'à présent, qu'une note non acquittée de £500 sterling; les livres représentant les \$15,000 étant aussi invisibles que les vertus politiques des chefs conservateurs. Du rapport final de la commis-